



Tu as l'esprit d'équipe, le sens de l'équilibre, tu es agile, organisé(e) ? Alors cette option peut t'intéresser :

CEFA ART.45 POSEUR(SE) DE COUVERTURES NON MÉTALLIQUES

LE MÉTIER ET LA FORMATION

La formation en CEFA Art.45 « **Poseur(se) de couvertures non métalliques** » t'apprendra à :

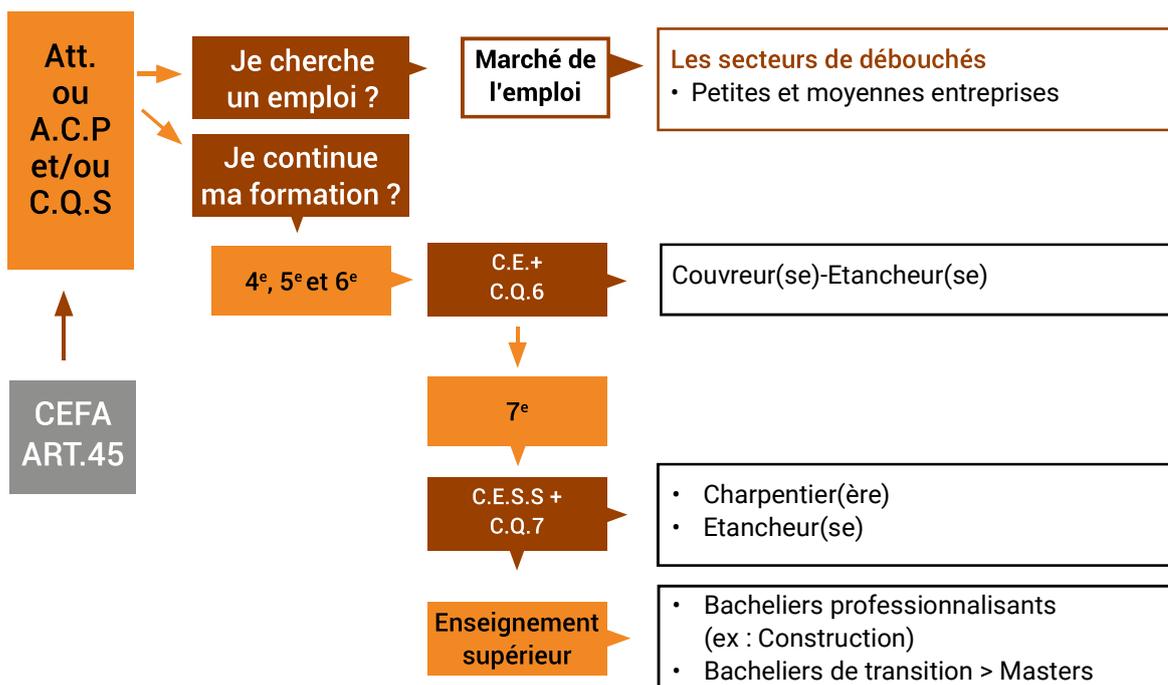
- à poser, entretenir et réparer des couvertures et d'autres types de revêtements de constructions au moyen d'ardoises, de tuiles, ... ;
- installer des gouttières et les étanchements en zinc ou autres matériaux pour l'évacuation des eaux de pluie, des fenêtres en toiture, ... ;
- installer des matériaux d'isolation, des feuilles de protection ;
- travailler des matériaux les plus divers tels que, outre les matériaux de couverture proprement dits, le bois, le zinc, le cuivre le plomb, les matières synthétiques.
- t'entraîner à des conditions physiologiques particulières de mise en œuvre ;
- ...



CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir au minimum 15 ans et suivi au moins deux années de l'enseignement secondaire de plein exercice.

PERSPECTIVES



Att. : Attestation de réinsertion vers une 4P de l'enseignement secondaire ordinaire ou en alternance.

ACP : Attestation de Compétences Professionnelles

CQS : Certificat de Qualification Spécifique

CQ6, CQ7 : Certificat de Qualification

CE6P : Certificat d'Études de 6^e année professionnelle

LE CEFA

C'est l'alternance entre des périodes de cours à l'école (durant 2 jours) et des périodes de formation dans une entreprise (durant 3 jours).

LA GRILLE HORAIRE

Formation commune :	
Français	3h
Mathématique	2h
Sciences humaines	2h
Formation liée à la spécialité :	
Couverture	2h
TP Couverture	6h
Total :	15h

En fin de 3^e année : Attestation de réinsertion vers une 4P

En fin de 4^e année : Attestation de Compétences Professionnelles et/ou Certificat de Qualification Spécifique